

RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 14 JUIN 2022

En présence des administrateurs présents ou représentés :

M. Norbert IFRAH Président
M. Jérôme SALOMON - DGS - ayant donné mandat à Mme Amalia GIAKOUMAKIS
Mme Cécile LAMBERT - DGOS- ayant donné mandat à Mme Amalia GIAKOUMAKIS
M. Jérémie CASABIELHE - DSS
Mme Laurence PINSON - DGRI - ayant donné mandat à Mme Anne PAOLETTI
Mme Anne PAOLETTI - DGRI
M. Gilles BLOCH - INSERM - ayant donné mandat à M. Norbert IFRAH
M. Yvan DE LAUNOIT - CNRS
Mme Catherine GRENIER - CNAM
M. Nicolas BONDONNEAU - MSA- ayant donné mandat à Mme Catherine GRENIER
M. Daniel NIZRI - LNCC
Mme Graziella FUMAGALLI - LNCC
M. Claude TENDIL- Fondation ARC
M. Laurent DONADILLE - FHF - ayant donné mandat à M. Xavier TROUSSARD
M. Xavier TROUSSARD - FHF
M. Denis FRANCK-FHP
Mme Sophie BEAUPERE - Fédération UNICANCER
M. Eric RAYMOND - FEHAP
M. Philippe GIRAUD - Personnalité qualifiée
Mme Frédérique PENAULT-LLOORCA -Personnalité qualifiée - ayant donné mandat à Mme Sophie BEAUPERE
Mme Anne-Laure SAMSON - Personnalité qualifiée- ayant donné mandat à M. Philippe GIRAUD
M. Jean-Yves CAHN - Personnalité qualifiée- ayant donné mandat à M. Norbert IFRAH
Mme Linda CAMBON -Personnalité qualifiée
Mme Jocelyne GUIDEZ - Sénatrice suppléante

Le quorum étant atteint, le conseil d'administration a pu valablement délibérer.

N°	OBJET	TEXTE	Résultat du vote
1	Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 15 mars 2022	Vu l'article 5.2.7 du règlement intérieur de l'Institut national du cancer, Après en avoir pris connaissance, le conseil d'administration approuve le procès-verbal du conseil d'administration du 15 mars 2022.	Votée à l'unanimité
2	Approbation du rapport d'activité 2021 de l'Institut national du cancer	Vu l'article 9.1 de la convention constitutive de l'Institut national du cancer, Après en avoir pris connaissance et débattu en séance, le conseil d'administration approuve le rapport d'activité 2021 de l'Institut national du cancer.	Votée à l'unanimité
3	Approbation du rapport de performance 2021 de l'Institut national du cancer	Vu l'article 9.1 de la convention constitutive de l'Institut national du cancer, Après en avoir pris connaissance et débattu en séance, le conseil d'administration approuve le rapport de performance 2021 de l'Institut national du cancer.	Votée à l'unanimité

4	Approbation du code de déontologie	Vu l'article 5.2.7 du règlement intérieur de l'Institut national du cancer, Après en avoir pris connaissance, le conseil d'administration approuve le code de déontologie présenté en séance.	Votée à l'unanimité
---	------------------------------------	--	---------------------

Le 14 juin 2022
Le Président
M. Norbert IFRAH
Signé